

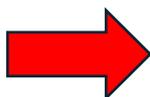
Arrêtons de se voiler la face et restons solidaire !!

Le RIFSEEP a été réévalué en 2022 grâce à notre travail collectif !

Grâce à nos propositions le RIFSEEP a été revu à la hausse en 2022. Cette victoire est la preuve qu'**ensemble**, nous pouvons faire avancer nos droits et nos conditions de travail !

Le SBA veut remettre les sanctions sur le RIFSEEP avec la clause de revoyure :

Le SBA souhaite appliquer la clause de revoyure en raison d'un taux d'absentéisme supérieur aux attentes, **selon la direction causé par des arrêts plus nombreux suite à la réévaluation du régime indemnitaire moins sévère.**



Toujours plus de pression, moins de répit :

Métro, boulot, caveau !



Nous contestons ces affirmations !

Notre analyse montre que de 2021 à 2023 :

- Les arrêts maladie ordinaires ont augmenté seulement de 8,64 % à 9,10 %.
- Les longues maladies et durées sont passées de 11,16 % à 11,97 %.
- **La hausse importante vient surtout des accidents de service, qui ont bondi de 6,44 % à 13,24 %.**

Cette augmentation des accidents de service est due aux conditions difficiles et aux risques professionnels croissants, liés à un manque de personnel et à des métiers physiquement exigeants.

Absence de solutions adaptées :

Le SBA a déjà incité les agents à se mettre en arrêt maladie, plutôt que de chercher des aménagements conformes aux restrictions médicales, ce qui ne fait qu'augmenter le taux d'absentéisme.

Nous défendons au quotidien les droits des agents et l'application de leurs restrictions médicales.

De plus, trop souvent le SBA multiplie les promesses sans les tenir : plus de recrutements, des véhicules neufs, des travaux dans les déchetteries... autant de promesses qui attendent toujours d'être réalisées.

« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu » Bertolt Brecht